



Assemblée Générale 2021

Rapport moral de la présidente, Marie-Hélène IZARN

Les enjeux de développement des actions en lien avec la nature, l'environnement, le lien au vivant et l'éducation sont de plus en plus importants dans le contexte actuel. Le Merlet y répond en cohérence avec ses valeurs qui fondent son projet associatif et à travers ses pôles d'activités Animation, Formation et Recherche pédagogique. La situation actuelle sociétale n'a fait que renforcer nos engagements sur ces axes développés l'année 2020.

Animation

Les séjours d'été, reconfigurés dans le cadre de la pandémie COVID, ont permis de tester des formules allégées en itinérance.

Le bilan qui en a été fait, très positif tant du point de vue des enfants, des parents et des animateurs démontre de l'intérêt de ce type de séjour. Cela a été rendu possible grâce à l'agilité des équipes à innover et à s'adapter en temps de crise. La mobilisation des parents à la prise de décision de maintien des séjours a été également un atout pour la vie associative et de mobilisation des parties prenantes.

Formation professionnelle

Cette année 2020 a également amené les équipes pédagogiques à faire évoluer les dispositifs de formation et les démarches pédagogiques pour les adapter aux contextes des différentes situations de confinement et de précautions sanitaires. La plupart des interventions, notamment celles portant sur les pratiques sportives et méthodologiques, ont pu se réaliser en présentiel et certaines formations ont pu être développées à distance.

Cette démarche a engagé les équipes à développer des supports favorisant l'apprentissage à distance.

De plus, l'évolution des contextes des dispositifs de formation et de certification nous amène à développer certaines actions notamment le BPJEPS Randonnée en partenariat avec UFOLEP. Ce travail en réseau est un axe en fort développement. Cela contribue à renforcer la notoriété du Merlet dans une logique partenariale et territoriale.

Ressources humaines et gouvernance

Un travail est en cours sur la redéfinition des responsabilités et des relais à prendre en vue du départ de Sylvie (directrice) et de la reconfiguration du mode de gouvernance. Une démarche visant à la co-responsabilité par pôle est en cours de réflexion.

Ce travail a été abordé lors de la journée avec Audrey, intervenante de la SCOP l'Orage¹ et a permis d'identifier des hypothèses et projections d'organisation. Elles sont actuellement à l'étude tant sur la partie direction opérationnelle que pour la présidence et le conseil d'administration.

Gestion

Le Merlet a eu 40 ans, ce qui démontre la solidité et la pérennité de la structure sur un territoire rural et une gestion rigoureuse encore prouvée dans cette période de crise COVID.



1 : <https://scoplorage.org/>

Rapport financier

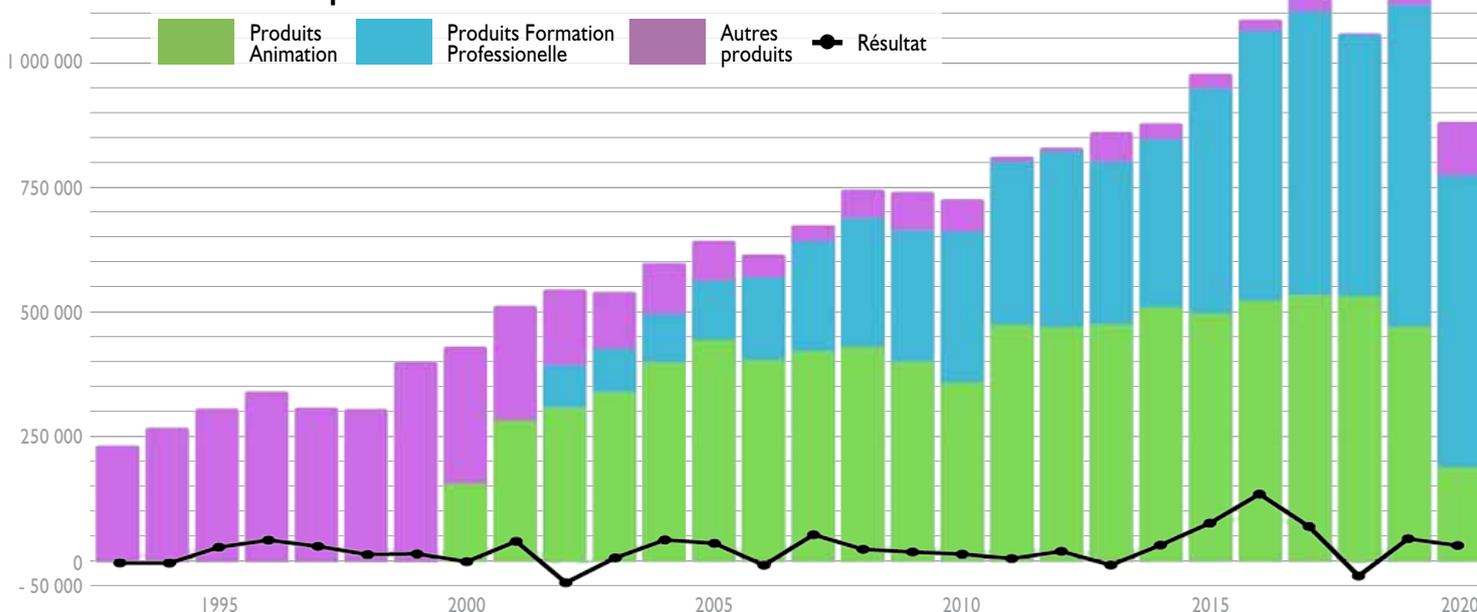
Résultat excédentaire cette année malgré un contexte compliqué

Total des **charges** : 853 631 € en 2020 et 1 130 656 € en 2019 soit une **baisse de 24.5 %**.

Total des **produits** : 880 774 € en 2020 et 1 171 402 € soit une **baisse de 24.8 %**.

- Baisse des charges de 277 025 € et des produits de 290 629 € suite essentiellement à l'annulation d'actions du secteur formation à cause de la COVID.
- Les aides COVID Etat / Région de 21 000 € et le chômage partiel de 75 000 € ont permis d'équilibrer le budget.
- Côté animation, le chiffre d'affaires des séjours de vacances a diminué de 71%, celui des BAFA de 11 %.
- Côté formation pro, baisse du chiffre d'affaires de 25% (report d'une partie sur 2021) mais baisse des charges également donc le résultat reste positif.

Evolution des produits et des résultats



Matériel escalade et spéléo	1 050,00 €
Matériel canyon	1 015,00 €
Matériel vélo	4 900,00 €
Façade Villaret	4 500,00 €
Four 10 niveaux Villaret	6 000,00 €
Débroussailleuse	750,00 €
Réfection chalet animateur Montbrun	500,00 €
Véhicule 9 places	15 600,00 €
Vidéo projecteur	570,00 €
Total investissements 2021	34 885,00 €

Budget d'investissement voté en AG

On trouve que le Villaret vieillit. Le changement du carrelage de la cuisine, l'achat de marabouts (octobre 2020) et le ravalement de la façade (2021) devrait remettre un coup de neuf à ce centre. L'ancien four (20 ans déjà) nous a lâché, il fallait vraiment en racheter un nouveau. L'achat de matériel d'activité de pleine nature et d'un véhicule font partie des investissements plus réguliers. La région nous a aidé à hauteur de 8 163 € (50 % du coût) pour le renouvellement des marabouts et du carrelage de la cuisine.

Aides COVID

Pour 2020, nous avons eu 3 000 € de l'Etat, 8 000 € de la Région, 10 000 € du Ministère de l'Education Nationale, d'aide pour les séjours de vacances et le chômage partiel sur les périodes concernées.

Pour 2021, nous allons recevoir 15 000 € du Ministère de l'Education Nationale pour les séjours de vacances et 8 163 € de la Région pour les investissements sur le centre de vacances.

Focus sur le secteur animation

Suite à la situation sanitaire, nous sommes passés de 62 séjours prévus initialement à 14 séjours, ce qui implique une baisse du nombre de journées enfants et des produits.

Le choix d'organiser des séjours en s'allégeant du fonctionnement de nos centres de vacances a induit une baisse de la masse salariale de nos vacataires car nous n'avons pas embauché d'équipe cuisine, factotums, chauffeur...

Le résultat des séjours de vacances est de - 68 615 €. Cela s'explique par le fait que les 14 séjours proposés ne permettaient pas d'absorber le coût des centres de vacances à l'année et du travail d'organisation effectué en début d'année par les permanents.

Analyse qualitative des séjours de vacances 2020

Face à la situation sanitaire, nous avons été dans l'obligation de revoir notre proposition de séjours. Cela a été l'occasion d'expérimenter une nouvelle forme de séjour « autonome », en s'allégeant du fonctionnement de nos centres de vacances. Cette option s'inscrivait parfaitement en cohérence avec notre positionnement et nos valeurs éducatives axées sur le lien à la nature et au groupe. L'enjeu était d'autant plus fort à l'issue de ce temps de confinement.

Selon le questionnaire de satisfaction des adhérents 91,8 % des enfants sont rentrés tout à fait contents de leur séjour ! Notre gestion du COVID a été reconnue comme très satisfaisante (79,5% très satisfaisante et 20,5%

satisfaisante) ainsi que notre qualité pédagogique. Dans les points à améliorer, il ressort le besoin de travailler sur comment gérer les envies différentes au sein d'un groupe. Nous y travaillons.

Cet été encore, nos équipes d'animation ont montré leurs implications et leurs compétences ! Merci !

Humainement, notre personnel des centres (chauffeur, cuisinier·ière·s, moniteur·trice·s d'APN et factotums) nous a manqué et nous avons hâte de les retrouver en 2021 !

Pour l'équipe permanente, ce changement dans notre proposition de séjours a généré beaucoup de travail pour Fanny et Armelle (inscription/désinscription, remboursement...) ainsi que pour Aimy, Mathieu et Emilie. Nous sommes toutefois très content·e·s d'avoir pu proposer des séjours dans cette période où il y en avait tant besoin. C'était un été différent, riche pédagogiquement et réussi, grâce à l'implication de toutes et tous !

Et 2021 ?

Au 15 juin nous sommes à 91 % de taux de remplissage, sans annuler aucun séjour, du jamais vu ! En espérant que ce taux nous permettra d'atteindre notre seuil de rentabilité et d'atteindre l'équilibre.

Cependant, la situation des saisonniers a été très difficile en 2020, car ils n'ont pas pu bénéficier de chômage partiel. En effet, ils·elles se sont tourné·e·s vers des situations professionnelles plus pérennes. L'impact est, comme pour d'autres métiers, la difficulté à recruter. Nous avons pratiquement bouclé le recrutement aujourd'hui, mais cela n'a pas été simple. Une super équipe de coordination, qui connaît bien le centre et le fonctionnement, sera bien présente pour accompagner les équipes.

La communication au Merlet

En 2019, nous avons entamé un travail sur notre communication. Cela a abouti, notamment, à la restructuration de notre site internet (création d'une Foire Aux Questions...). Et cet automne, nous travaillerons avec l'Association Terre Nourricière² afin de vous proposer un site tout nouveau, tout beau et surtout plus fonctionnel.

Toutefois, ce sont nos équipes, les enfants et leurs familles qui communiquent le mieux sur nos séjours. Ainsi notre meilleur moyen de communication reste le bouche à oreille. Merci à tous celles et ceux qui recommandent le Merlet à leur entourage.

Si vous souhaitez nous soutenir plus encore, vous pouvez :

- Laisser les dépliants dans les lieux pertinents et poser des affiches.
- Relayer nos emails et postes Facebook vers vos réseaux.
- Demander aux entreprises pour lesquelles vous travaillez de diffuser nos dépliants à leurs salariés.
- Continuer de recommander le Merlet à votre entourage.

² : <https://www.terrenourriciere.org/>

La formation professionnelle...

... ce n'est pas un long fleuve tranquille.

L'année 2020 ne s'annonçait déjà pas comme les autres. La disparition de notre ministère de tutelle (« Jeunesse et Sport ») et sa fusion dans l'Education Nationale devait s'ajouter à la réforme en cours de la formation professionnelle. Tout cela augurait pas mal de chamboulements. La crise sanitaire est venue mettre ces préoccupations au second plan avec quatre semaines de formation à distance et trois semaines d'interruption de formation. Et 2021 débute comme 2020... avec un peu plus de marge, et une certaine expérience de la gestion de crise !

Encore un coup dur pour le BP Rando !

Ça y est, le BP Activités de randonnées sera abrogé fin décembre 2022. Le ministère a signé son arrêt de mort l'été dernier, avec tous les BPJEPS restés en dix UC, les oubliés de la réforme de 2016...

A l'heure de la transition écologique créée sur tous les toits, l'apologie des déplacements doux, des vertus de la nature, le ministère supprime le diplôme qui était le plus au carrefour des préoccupations actuelles.

Nous explorons plusieurs pistes pour le remplacer :

- Un Certificat de Qualification Professionnelle Activités de Randonnée, de Proximité et d'Orientation (ARPO).
- Continuer de proposer le BPJEPS Education Environnement Développement Durable (EEDD), sans qualification complémentaire, puisque la randonnée et le vélo ne sont pas réglementés en tant que mode de déplacement.
- Une dernière piste serait de déposer un « Titre professionnel », c'est-à-dire de faire habiliter et reconnaître notre propre formation, en justifiant de son importance dans le paysage des formations professionnelles.

Nous avons une courte année pour avancer sur le dossier.



Conditions salariales de nos vacataires

Contexte de l'animation volontaire : petite histoire rapide des colos.

Les premières colos trouvent leurs origines en 1880, c'était un engagement bénévole d'églises et d'associations d'instituteurs laïques pour répondre à des besoins sanitaires liés à l'industrialisation. A cette vision strictement hygiéniste, s'ajoute dès le début du XX^e siècle une dimension éducative et politique.

Il est difficile de dater, même approximativement, le moment où les animateur·trice·s et les directeur·trice·s des colonies de vacances et des centres aérés ont commencé à être indemnisés.

A partir de la fin des années 1950, avec le besoin d'avoir du personnel permanent s'amorce une tension entre les valeurs militantes de l'engagement social et les principes protecteurs du droit du travail. Cela se cristallise à divers moments.

- D'abord dans les années 1980, lors des négociations de la convention collective de l'animation, et de son annexe II « personnel pédagogique »,
- Puis en 1999 - 2000 avec l'échec du projet « Jeune Animateur Volontaire Stagiaire » (JAVOS)
- Et surtout en 2006, avec la création du Contrat d'Engagement Educatif (CEE).

Actuellement c'est toujours le CEE qui est en vigueur. Il ne s'agit pas d'un vrai volontariat puisque le dispositif du contrat d'engagement éducatif s'inscrit dans le cadre du code du travail. Toutefois il comporte une notion d'engagement c'est pourquoi le CEE déroge sur plusieurs points au code du travail. Pour distinguer travail et engagement, il est limité à 80 jours /an.

Focus sur le contrat d'engagement éducatif

L'animation volontaire, c'est à dire l'encadrement occasionnel des ACM n'est pas dans une logique professionnelle. C'est un premier espace de prises d'initiatives et de responsabilités, d'apprentissage de la vie sociale, d'exercice de la solidarité, de contribution à une action éducative d'intérêt général. C'est un dispositif qui a une double logique : la préparation des jeunes et moins jeunes à assurer une fonction temporaire d'animation et la formation de la personne, du citoyen.

L'animation volontaire est une activité, reconnue, réglementée, actant l'engagement éducatif sur un projet. Une rétribution versée par l'organisateur du séjour ou de l'accueil valorisant cet engagement est prévu par la loi. C'est donc un dispositif valorisant l'engagement volontaire de la personne qui est traduit sur le plan juridique par un système dérogatoire sur plusieurs points au code du travail.

Texte issu d'une publication des CEMEA

Pourquoi nos équipes reviennent travailler au Merlet ?

Depuis longtemps, Le Merlet a mis en place une politique salariale pour fidéliser les vacataires et les bénévoles pour se sentir en sécurité, pour assurer une qualité de travail et pouvoir progresser d'une année sur l'autre dans les projets.

Nous avons misé sur plusieurs facteurs pour que les salarié·e·s aient envie de revenir :

- Communiquer largement sur l'association pour savoir dans quel cadre et pour quelles valeurs elles·ils travaillent.
- Leur offrir un travail qui ait du sens (les impliquer dans le projet global, dans la recherche pédagogique, les associer à l'évaluation et aux propositions d'évolutions...).
- Proposer un cadre de travail agréable et convivial (limiter les trajets, proposer un lieu pour se retrouver...) et dans un beau cadre naturel : les Gorges du Tarn !
- Offrir le logis et le couvert et s'assurer que les salarié·e·s apprécient les repas et mangent à leur faim avec une nourriture de qualité.
- Offrir des salaires qui prennent en compte la saisonnalité (notamment pour les moniteur·trice·s d'activités sportives).
- Mettre en place une hausse de salaire régulière au fur et à mesure des années.
- Valoriser le nombre de diplômes de la personne, pour encourager également la démarche de formation.
- Offrir des temps de formations (week-end FREE et week-end bilan) et des espaces d'émulation pédagogique.
- Offrir des avantages salariés (-10 % pour une personne de son choix à inscrire en séjour ou sur le BAFA ou BAFD).

Avancées sociales sur les conditions salariales de nos vacataires

Au Merlet, le travail sur les ressources humaines, nous tient à cœur. Chaque année nous faisons de petites évolutions, en s'appuyant sur les bilans de nos équipes.

Cette année, au secteur animation, nous avons lancé un gros chantier sur les ressources humaines et les conditions salariales de nos vacataires. De réunion en réunion, couplé à des analyses financières, nous avons décidé ce qui suit.

Pour les équipes d'animation

1. Augmenter les salaires de nos équipes d'animation de 10%.
2. Proposer une ancienneté sur 3 ans en couplant le critère de valorisation de l'engagement avec le critère de l'autonomie :
 - 1^{ère} année : salaire de base.
 - 2^{ème} année : salaire augmenté.
 - 3^{ème} année : salaire augmenté et plafonné.

3. De clarifier les fonctions entre responsables de séjours et directeurs de séjours :
 - Il n'y a plus que des responsables de séjour sur les centres de vacances. La fonction de direction est occupée par la coordination des centres.
 - La fonction direction de séjour est uniquement pour les personnes en direction sur les séjours « autonome » avec un salaire supérieur au responsable de séjour
4. De faire évoluer notre système de prime pour valoriser les diplômés :
 - Nouvelle prime pour les diplômés de direction et pour les BPJEPS activités de randonnées.
 - Les primes sont intégrés dans le salaire TCC, elles permettront donc de cotiser dessus (pour le chômage, la retraite...).
 - Le cumul est fixé à deux primes maximum.

En tenant compte, des changements sur l'ancienneté, les fonctions, les primes, et de l'augmentation de 10%, voici la **nouvelle grille de salaire net par jour** pour nos équipes d'animation.

	Salaire de base	Valorisation 1 diplôme	Valorisation 2 diplômes	
Animateur·trice	35.16 €	38.68 €	42.19 €	Année 1
Responsable	39.90 €	43.89 €	47.88 €	
Directeur·trice	50.00 €	55.00 €	60.00 €	
Animateur·trice	36.10 €	39.71 €	43.32 €	Année 2
Responsable	40.84 €	44.92 €	49.01 €	
Directeur·trice	51.00 €	56.10 €	61.20 €	
Animateur·trice	37.05 €	40.76 €	44.46 €	Année 3
Responsable	41.79 €	45.97 €	50.15 €	
Directeur·trice	52.00 €	57.20 €	62.40 €	

Pour les moniteur·trice·s d'activités de pleine nature

Nous avons croisé une logique en fonction du diplôme (BPJEPS et DEJEPS) avec le nombre d'activités différentes encadrées et nous avons augmenté les salaires.

Impact financier pour le Merlet

L'ensemble de ces changements aura un impact financier pour l'association d'environ 6 700 € par an.

Pour une démarche toujours plus participative

Nos vacataires sont les premiers concernés par l'évolution des conditions salariales, c'est pourquoi nous avons souhaité les impliquer au maximum dans ces décisions. Nous avons donc mis en place différentes méthodes pour communiquer sur ces questions : mails d'information, questionnaires, réunions en visio-conférence...

Et nous avons aussi retravaillé le livret d'accueil animation, pour mieux présenter notre démarche dans l'animation des ressources humaines et nos différents cadres d'embauche, de bénévolat ou de stage au secteur animation du Merlet.

La caisse de solidarité

Dans le cadre du projet éducatif, l'accent est mis sur la coopération, le « vivre ensemble », le partage... Conscient·e·s des difficultés financières de beaucoup de familles et donc de la difficulté à faire partir leurs enfants en séjours de vacances, nous avons créé une caisse de solidarité en 2018. Cette caisse est alimentée par des dons et par une partie de l'adhésion à l'association (à chaque adhésion, il y a automatiquement 2 € reversés à la caisse de solidarité).

Cela permet de venir en soutien à des familles qui, malgré les aides de la CAF ou autre, ont des difficultés à payer le restant à charge du coût du séjour. Ou encore d'aider celles qui ne peuvent bénéficier d'aucune aide au départ (familles réfugiées, sans papiers).

Ainsi depuis sa création cela a permis de financer complètement le séjour de deux enfants en 2019, de venir en soutien à deux familles en 2020 et pour l'instant à une famille en 2021.

Quand les jeunes aussi sont solidaires...

En 2020, les jeunes du séjour *Les Arts en scène*, après leur tournée dans les Gorges du Tarn, ont décidé d'offrir une partie de leur cagnotte à la caisse de solidarité.



Education à la vie affective et aux sexualités

Les questions de sexualités, de vie affective et même encore plus largement de rapport au corps sont souvent des sujets tabous, délicats, parfois honteux et traversés par différents rapports de dominations (sexisme, transphobie, homophobie...). Alors forcément, face aux enfants et aux jeunes, on peut se sentir démuni quand il s'agit d'aborder ces questions. Bien souvent on oublie, on ne fait rien, on n'en parle pas...

Et pourtant, les enfants sont confrontés très tôt à ces sujets (hyper-sexualisation dans les médias, discussion dans la cour d'école, pornographie, violences sexistes et sexuelles, premier amour...) mais paradoxalement il y a un manque d'information et de connaissance.

Beaucoup de croyances persistent chez les jeunes : « on ne peut pas tomber enceinte la première fois, ni attraper d'IST/MST ». Et les stéréotypes de genre sont également toujours d'actualité : « la contraception c'est une affaire de filles », « elle porte une jupe courte, c'est pour attirer les garçons »...

Chaque été, nous constatons que les enfants parlent régulièrement de sexualité et ont peu d'espaces éducatifs pour aborder ces thématiques. Nous sommes aussi persuadés qu'une éducation aux sexualités dès le plus jeune âge, fondée sur le consentement et la connaissance de son corps est essentielle pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Face à ces constats, des permanent·e·s et vacataires de l'association se sont formé·e·s et travaillent sur ces questions. Ainsi depuis 2020, nous proposons dans nos formations BAFA et BAFD des temps dédiés à ces sujets et nous espérons pouvoir bientôt enrichir la collection d'outils pédagogique du Merlet avec un livret « Education à la vie affective et aux sexualités ».

Et pour les séjours de vacances ?

En 2019, nous avons proposé un temps de formation à nos équipes d'animations accompagnées par des formatrices spécialisées. L'une d'elles est également venue pendant une semaine, fin juillet, pour mener des interventions pendant les séjours de vacances. Elle a ainsi continué à former les équipes et a pu répondre aux demandes des enfants et des jeunes.

En parallèle, des temps d'animations autour des questions de genres, de sexualités et de consentements, adaptés aux différentes tranches d'âges (consentement et intimité avec les plus jeunes, veillées discussion et apports de connaissances avec les ados, etc.) ont été mené par certaines équipes ou par l'équipe de coordination.

Suite à ces expériences réussies, nous continuerons cet été à former nos équipes à ces questions et à proposer des temps d'animation.



Scolaires : l'école prend le chemin des bois



Si les années 2020 et 2021, avec la situation sanitaire, ne nous auront pas permis de mettre en place des classes découvertes avec hébergement, elle ne nous aura pas empêché de mettre en place un projet dans les tuyaux depuis quelques années : l'école dehors !

En partie financé par la fondation Terra Symbiosis, ce projet a pour but d'accompagner des enseignant·e·s à faire régulièrement école en pleine nature. Tout au long de cette année, nous avons accompagnés deux classes de Lasalle (moyenne et grande section, CP-CE1) et une classe de Générargues (petite et moyenne section), partageant nos outils et méthodes d'éducation en extérieur.

En partenariat avec les Ecologistes de l'Euzière, une association héraultaise d'éducation à l'environnement, nous avons mis en place des journées formations et d'échanges de pratiques auprès de l'ensemble des enseignant·e·s accompagnés par les deux associations.

Les bilans de ces années sont très satisfaisants : des enseignant·e·s motivé·e·s pour relancer le projet avec leur classe l'an prochain, des parents investi·e·s, une circonscription Education Nationale qui s'engage pour soutenir les projets et surtout, des élèves heureux·ses de courir dans les bois et de découvrir d'autres façon d'apprendre !

Le Merlet profite de ces premiers retours d'expériences et d'une dynamique régionale pour enrichir ses outils dans l'idée d'accompagner d'autres classes. Parlez-en autour de vous, pour que dans quelques années, cela semble une évidence pour tout le monde d'amener les enfants dans la nature.

N'hésitez pas à contacter Florian Castelbou pour plus d'informations : florian.castebou@lemerlet.asso.fr

Domaine du Possible : Le Merlet, de Cévennes en Camargue

A proximité de la Ville d'Arles se trouve Le Domaine du Possible, un lieu en pleine nature abritant une ferme (maraichage, fruitiers, chevaux..) une école alternative et une université.

En partenariat avec les éditions Actes Sud, l'Université du Domaine organise du 22 au 29 août 2021, la deuxième édition du festival Agir pour le Vivant. Une semaine de conférences, de débats, d'ateliers, de résidences et de projections autour du monde qui nous entoure. Un programme de réflexions et d'expérimentations territoriales afin de repenser la manière avec laquelle l'ensemble du vivant se côtoie et notre façon d'habiter le monde aujourd'hui.

En parallèle de ce festival, les enfants des organisateur·trice·s, des intervenant·e·s et des festivalier·ière·s pourrons participer à une semaine de séjour campé sur le domaine.

Ce séjour, organisé et animé par une équipe du Merlet, sera l'occasion pour les jeunes de découvrir les richesses du Domaine et de son environnement et de mettre en place des petits projets de groupes.

Nous sommes enchantés de ce nouveau partenariat et de ce premier séjour en Bouches du Rhône !

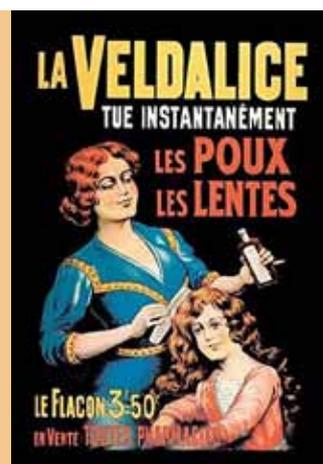
<https://www.agirpourlevivant.fr/>

<http://www.universite-domaine-du-possible.fr/>

INFO POUX : SOYONS RAPIDES CONTRE LES LENTES !

Chaque année les poux arrivent parmi nous grâce à la chevelure de quelques enfants...

Merci de veiller à bien vérifier leur tête avant le début du séjour ! Si le traitement est en cours, nous prendrons le relais. Merci de nous le signaler et de fournir les produits.



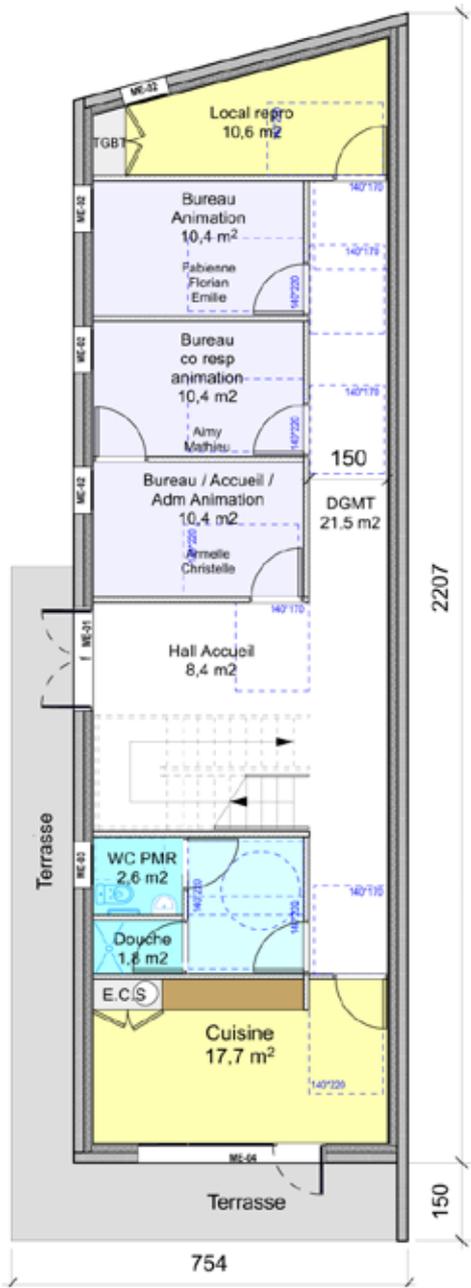
Un projet de bureau, enfin chez nous !

Depuis toujours, le Merlet a eu ses bureaux dans des locaux loués et inappropriés. Et depuis 10 ans, c'est au coeur de Saint Jean du Gard dans un appartement F5 au deuxième étage que nous sommes installés.

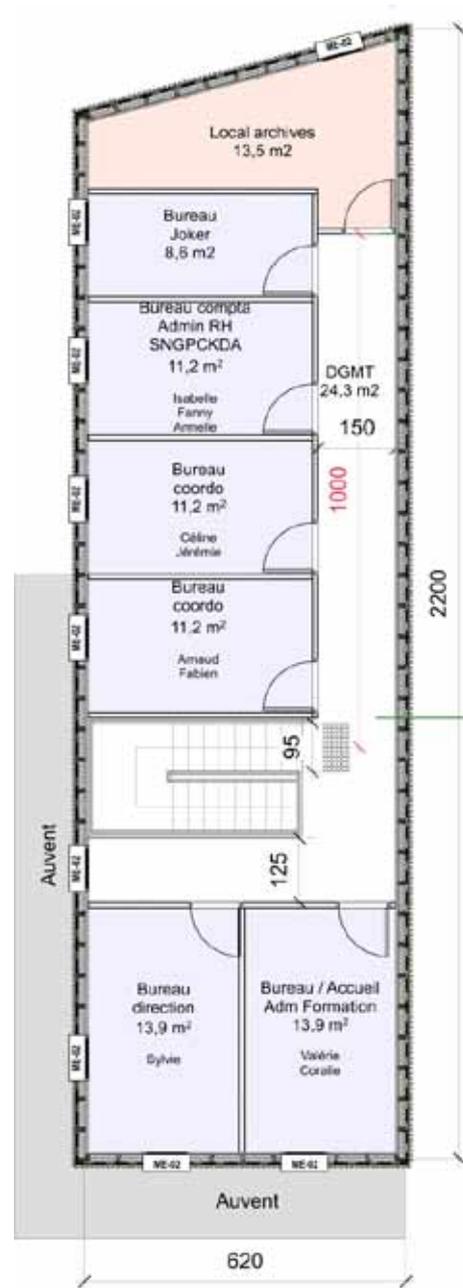
Après avoir réalisé le centre de formation en 2018, voilà qu'on se lance sur la construction de bureaux ! Ils seraient à côté du centre de formation, sur le bout d'un parking que l'on a acheté en 2019.

Nous avons créé une commission bâtiment qui a animé le recueil de besoins pour chaque salarié, secteurs et fonctions transversales. Nous travaillons avec Eco Studio, cabinet d'architecture à Beaucaire, qui déposera le permis de construire début juillet.

Projet enthousiasmant pour toute l'équipe qui rêve d'avoir de meilleures conditions de travail...



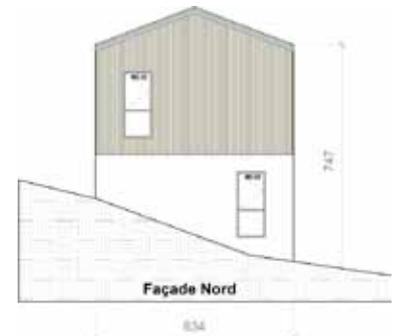
PLAN RDC



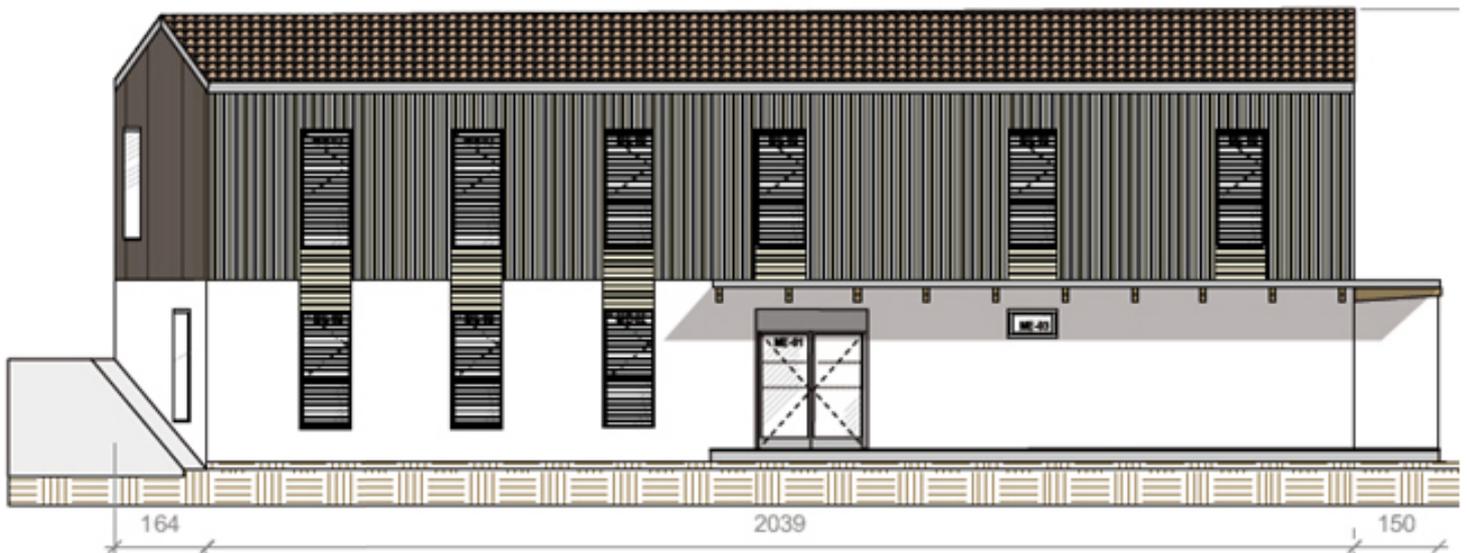
PLAN R+1



Façade Sud



Façade Nord



Façade Est